

# TURKEY RIGHTS MONITOR



Numéro 160 | 10-16 juillet 2023

**(Les liens vers les sources correspondantes se trouvent sur la version en langue anglaise.)**

## DÉTENTIONS ET ARRESTATIONS ARBITRAIRES

Tout au long de la semaine, les procureurs ont ordonné la détention d'au moins 69 personnes pour des liens présumés avec le mouvement Gülen. En octobre 2020, un avis du Groupe de travail des Nations unies sur la détention arbitraire (GTDA) a déclaré que l'emprisonnement généralisé ou systématique de personnes ayant des liens présumés avec le groupe pouvait constituer un crime contre l'humanité. Solidarity with OTHERS a compilé une base de données détaillée pour suivre les détentions massives liées à Gülen depuis un coup d'État manqué en juillet 2016.

Cette semaine, le nombre comprenait 40 personnes dont la détention a été ordonnée par les procureurs d'Ankara pour avoir aidé les familles de personnes emprisonnées pour des liens présumés de Gülen.

**12 juillet :** La Cour européenne des droits de l'homme (CEDH) a condamné la Turquie pour la détention de 144 juges et procureurs après le coup d'État manqué de juillet 2016, ordonnant à Ankara de verser à chaque requérant 5 000 euros de dommages-intérêts non pécuniaires. Ces dernières années, la Cour européenne des droits de l'homme a rendu un certain nombre d'arrêts condamnant la Turquie pour la détention massive de juges et de procureurs après le coup d'État. Avec ce dernier arrêt, le nombre de juges et de procureurs dont les demandes ont été acceptées est passé à 1 073.

**14 juillet :** La Cour constitutionnelle a rejeté une requête demandant la libération de prison du député de

l'opposition Can Atalay. Avocat des droits de l'homme, Atalay a été condamné à 18 ans de prison par un tribunal d'Istanbul en avril 2022 dans un procès concernant les manifestations anti-gouvernementales du parc Gezi en 2013 et n'a pas été libéré malgré son élection au parlement lors des élections législatives du 14 mai et l'obtention de l'immunité parlementaire.

## DISPARITIONS FORCÉES

Aucune nouvelle de Yusuf Bilge Tunç, un ancien travailleur du secteur public qui a été licencié par un décret-loi au cours de l'état d'urgence de 2016-2018 et qui a été signalé disparu le 6 août 2019 dans ce qui semble être l'un des derniers cas d'une série de disparitions forcées présumées de critiques du gouvernement depuis 2016.

**14 juillet :** Un homme nommé Mazlum Çelikan a annoncé qu'il avait été brièvement enlevé à Şanlıurfa par trois personnes qui l'ont emmené dans un endroit éloigné où il a été interrogé sous la torture et contraint de devenir un informateur pour les autorités.

## LIBERTÉ DE RÉUNION ET D'ASSOCIATION

**10 juillet :** La police d'Ankara est intervenue dans la protestation d'un parti de gauche contre la politique économique du gouvernement, détenant brièvement 15 personnes.

**11 juillet :** Un tribunal d'Istanbul a décidé d'acquitter 15 personnes qui ont été jugées pour leur participation à des manifestations en 2019.

**12 juillet :** Un tribunal d'Ankara a statué sur l'acquiescement de 14 personnes, y compris des membres du HDP, qui ont été jugées pour leur participation à des événements politiques.

**12 juillet :** Le bureau du gouverneur de Siirt a interdit tous les rassemblements en plein air pour une période de 15 jours.

**14 juillet :** La police de Mersin a arrêté 11 personnes dans le cadre d'une enquête sur les célébrations de Newroz tenues dans la province.

**15 juillet :** La police d'Istanbul est intervenue lors d'une manifestation sur ceux qui ont disparu en garde à vue dans les années 1990, détenant brièvement 15 personnes.

**15 juillet :** Des gendarmes de Şanlıurfa sont intervenus dans une manifestation sur les pannes de courant, détenant 20 personnes.

**15 juillet :** Un gouvernorat de district de Hatay a interdit un concert du groupe de musique de gauche Grup Yorum sans fournir de justification.

## LIBERTÉ D'EXPRESSION ET DES MÉDIAS

**11 juillet :** La Cour européenne des droits de l'homme (CEDH) a ordonné à la Turquie de payer des indemnités au journaliste emprisonné Mehmet Baransu pour violation de son droit à un procès dans un délai raisonnable.

**11 juillet :** Un nouveau rapport publié par la Coalition for Women in Journalism (CFWIJ) a révélé que la Turquie a le taux le plus élevé de harcèlement juridique des femmes journalistes dans le monde et se classe au deuxième rang pour le nombre de femmes journalistes emprisonnées.

**11 juillet :** Un rapport trimestriel sur la liberté des médias publié par Bianet a révélé qu'au moins 24 journalistes ont été détenus au deuxième trimestre de l'année. Le rapport indique également qu'au moins 196 journalistes ont été jugés au cours de la même période.

**12 juillet :** Des assaillants non identifiés ont agressé physiquement la journaliste Ayşe Sönmez qui couvrait les actualités à Muğla.

**12 juillet :** Un tribunal d'Istanbul a prononcé une peine de prison avec sursis de cinq mois contre un mineur de 14 ans accusé d'avoir insulté le président dans une conversation de groupe sur WhatsApp.

**12 juillet :** Un tribunal de Diyarbakır a décidé de libérer, dans l'attente du procès, 15 journalistes kurdes qui avaient été arrêtés en juin 2022 pour des accusations de terrorisme.

**13 juillet :** Un tribunal d'Elazığ a décidé de bloquer l'accès à 225 tweets, 165 articles de presse, 24 messages Facebook, trois messages Reddit, deux vidéos YouTube, deux messages Instagram et une page de forum sur des allégations selon lesquelles Gıyas Güven, un haut fonctionnaire d'une agence gouvernementale, aurait trompé des femmes en leur promettant des opportunités d'emploi afin d'avoir des relations sexuelles avec elles.

**14 juillet :** Les procureurs d'Istanbul ont inculpé le maire Ekrem İmamoğlu pour avoir insulté un membre du parti au pouvoir dans le discours qu'il a prononcé lors d'une cérémonie d'inauguration, exigeant jusqu'à deux ans de prison ainsi qu'une interdiction de faire de la politique.

**14 juillet :** Les procureurs d'Istanbul ont inculpé le journaliste Merdan Yanardağ qui a été arrêté le 27 juin pour des remarques télévisées sur le chef emprisonné du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK), exigeant jusqu'à 10 ans et six mois de prison.

**14 juillet :** Les gardiens d'une prison de Diyarbakır confisquent les lettres, journaux et carnets de notes des journalistes emprisonnés Abdurrahman Gök et Mehmet Şah Oruç.

## INDÉPENDANCE JUDICIAIRE ET ÉTAT DE DROIT

**10 juillet :** Les médias révèlent que le juge Ahmet Çakmak risque d'être expulsé de la magistrature pour avoir déposé un recours contre la nomination du président Recep Tayyip Erdoğan en tant que candidat à la présidence au motif qu'elle était anticonstitutionnelle.

**11 juillet :** La Cour européenne des droits de l'homme (CEDH) a ordonné à la Turquie de payer des indemnités au journaliste emprisonné Mehmet Baransu pour violation de son droit à un procès dans un délai raisonnable.

**12 juillet :** La Cour européenne des droits de l'homme (CEDH) a condamné la Turquie pour la détention de 144 juges et procureurs après le coup d'État manqué de juillet 2016, ordonnant à Ankara de verser à chaque requérant 5 000 euros de dommages-intérêts non pécuniaires. Ces dernières années, la Cour européenne des droits de l'homme a rendu un certain nombre d'arrêts condamnant la Turquie pour la détention massive de juges et de procureurs après le coup d'État. Avec ce dernier arrêt, le

nombre de juges et de procureurs don't les demandes ont été acceptées est passé à 1 073.

**12 juillet :** La Fédération italienne des droits humains (FIDU) a publié un rapport exprimant sa préoccupation quant aux pratiques des procureurs dans les affaires liées au terrorisme en Turquie, en particulier à la suite d'une tentative de coup d'État en juillet 2016. Le rapport met en lumière l'utilisation abusive des outils de sécurité et de lutte contre le terrorisme en examinant 118 actes d'accusation contre des personnes ayant des liens présumés avec le mouvement Gülen et en identifiant les 18 critères les plus couramment utilisés pour les accusations liées au terrorisme portées contre les défendeurs.

**13 juillet :** Le Conseil des juges et des procureurs (HSK) révoque le juge Ahmet Çakmak pour avoir déposé un recours contre la nomination du président Recep Tayyip Erdoğan en tant que candidat à la présidence au motif qu'elle était anticonstitutionnelle.

## MINORITÉ KURDE

**11 juillet :** La police de Balıkesir a arrêté quatre membres et dirigeants du HDP. Deux des détenus ont été arrêtés par un tribunal le 13 juillet tandis que les deux autres ont été libérés sous contrôle judiciaire.

**12 juillet :** Un tribunal de Diyarbakır a statué de libérer, en attendant le procès, 15 journalistes kurdes qui ont été arrêtés en juin 2022 pour des accusations liées au terrorisme.

**13 juillet :** Une vidéo circulant sur une plate-forme de médias sociaux ont montré un groupe de soldats engagés dans un comportement violent à l'égard de quatre bergers à Diyarbakır.

**14 juillet :** La police de Mersin a arrêté 11 personnes dans le cadre d'une enquête sur les célébrations de Newroz tenues dans la province.

## CONDITIONS CARCÉRALES

**10 juillet :** L'administration d'une prison d'Antalya a empêché les détenus d'être référés à l'hôpital.

**10 juillet :** Une prison de Diyarbakır a refusé des soins médicaux à la détenue Halise Aksoy pour avoir refusé d'aller à l'hôpital menottée.

**11 juillet :** Une prison d'Izmir a entravé le traitement de la détenue malade Muhlise Karagüzel et lui a refusé les repas don't elle avait besoin en raison de son état.

**11 juillet :** Özge Özbek, une détenue malade incarcérée à Ankara qui a été hospitalisée après la détérioration de sa santé, a été ramenée en prison même si les médecins ont déclaré qu'elle avait un besoin urgent de subir une intervention chirurgicale.

**13 juillet :** Les détenus qui sont tombés malades dans une prison pour femmes à Izmir n'auraient pas été emmenés à l'infirmerie.

**14 juillet :** Une administration pénitentiaire de Kocaeli a refusé des soins médicaux et du matériel d'exercice à Gönül Erdoğan, une détenue souffrant d'ostéoporose.

**15 juillet :** Une prison pour femmes à İstanbul a refusé des soins médicaux à une détenue malade Şivekar Ataş.

## TORTURE ET MAUVAIS TRAITEMENTS

**10 juillet :** À Diyarbakır, des gardes forestiers ont agressé physiquement trois bergers.

**10 juillet :** Une administration pénitentiaire à Antalya a restreint les privilèges sociaux des détenus.

**12 juillet :** La police de Kars a physiquement agressé le journaliste local Serkan Çağlar sur un conflit de stationnement.

**13 juillet :** Une vidéo circulant sur une plate-forme de médias sociaux ont montré un groupe de soldats engagés dans un comportement violent à l'égard de quatre bergers à Diyarbakır.

**13 juillet :** L'administration d'une prison à Izmir a refusé de livrer les vêtements envoyés aux détenus au motif qu'ils n'étaient pas conformes au règlement. Des rapports indiquent également que les gardiens de la même prison pour femmes ont endommagé des objets personnels des détenues lors des fouilles de leurs cellules et que les privilèges des prisonniers politiques en matière d'appels vidéo ont été arbitrairement restreints.

**13 juillet :** Une administration pénitentiaire à Kırkkale a restreint les privilèges sportifs et sociaux des détenus. Des rapports indiquaient également que les gardes détruisaient les effets personnels des détenus lors des fouilles de salle.

**14 juillet :** Les gardes d'une prison de Diyarbakır ont confisqué les lettres, les journaux intimes et les carnets des journalistes emprisonnés Abdilrahman Gök et Mehmet Şah Oruç.

## **RÉPRESSION TRANSNATIONALE**

**13 juillet :** La Cour suprême de Suède bloque l'extradition de deux personnes recherchées par la Turquie pour leur implication dans le mouvement Gülen. La Cour a déclaré que les actions des deux individus n'étaient pas considérées comme un crime en Suède. Le pays scandinave a subi une forte pression politique de la part du gouvernement turc qui a proposé l'extradition d'un certain nombre d'individus prétendument affiliés au mouvement Gülen comme condition préalable à l'approbation de l'adhésion de Stockholm à l'OTAN.